

DATE : 1992	ACTIVITÉS	OBJETS
11 août	Rapport d'étape au Comité exécutif de la Coalition. (AF)	
12 août	Rencontre avec Jacques Beausoleil (AF)	Préparer la rencontre du lendemain avec Alain St-Germain
13 août	Rencontre du Directeur du SPCUM, Alain St-Germain (AF + JB)	Objectifs et attentes du SPCUM dans leurs relations avec les G/L, avec la Coalition, partenariat, reconnaissance officielle, média, support financier, rôles du CC SPCUM/GL...
15 septembre	Lettre aux organismes membres de la Coalition (AF)	Rechercher des collaborateurs-trices au CC SPCUM/GL capables de témoigner des communautés anglophones et lesbiennes.
15 septembre	Rencontre du nouveau coordonnateur provincial du programme de Techniques policières (CÉGEP), M. Jean-Louis Dallaire, à Montréal. (AF)	Premiers contacts. Échange d'informations. Explication des objectifs du CC SPCUM/GL et de la Coalition. Identification du processus pouvant conduire à l'introduction du thème de l'homosexualité en Techniques policières.
24 septembre	Réunion du CC SPCUM/GL.	
28 septembre	Rencontre avec M. Claude Vézinas et Lorrain Lavoie, conseillers au Comité exécutif de la CUM pour les affaires de Police et de Sécurité publique. (AF)	Ressources financières de la Coalition dans son action auprès du SPCUM (Comité de concertation, prévention, relations avec les Districts du SPCUM...). Entente sur le processus d'une demande d'aide auprès de la CUM.
28 septembre	Rencontre d'un groupe de 5 étudiant(e)s en Techniques policières. (AF)	Leur travail de recherche sur les relations entre les G/L et les policiers-ères.
29 septembre	Rencontre avec M. Michel Beaudoin, Directeur du District 33. (AF)	Bilan de l'été: événements et problèmes. Conditions d'une collaboration effective pour réduire la violence et augmenter la sécurité publique. Perceptions actuelles des policiers. Clarification du rôle de la Coalition et de ses représentants dans les communautés gaies et lesbiennes. Préparation d'une rencontre des officiers du District, en décembre.

2. VERS UN PLAN D'ACTION...:

Le COMITÉ DE COORDINATION DES RELATIONS AVEC LA POLICE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (COCO-RP/SP) a été créé mais il reste à l'organiser et à le développer. Cependant, avant de parler d'organisation et de développement, il sera utile de visualiser son champ d'action. Ce tableau tente d'illustrer les différents volets de l'horizon du COCO-RP/SP.

Attention: il ne s'agit pas d'un organigramme.

G E S T I O N	1. RESSOURCES HUMAINES	Recruter, choisir, préparer, intégrer et coordonner les collaborateurs-trices		
	2. RESSOURCES FINANCIÈRES	Trouver et gérer les ressources nécessaires et suffisantes		
	3. PLANIFICATION	Objectifs, plan d'action, exécution, évaluation. Avec le CE et le CA		
	4. POLITIQUE	Média, concertation / collaboration avec d'autres organismes gays, gouvernements		
O P É R A T I O N	5. RELATION AVEC LA POLICE	5.1 National : Sûreté du Québec et autres municipalités(*)		
		5.2 Municipal : SPCUM		
		5.3 Local : Les districts sensibilisés		
	6. PARTICIPATION AU CC-SPCUM/GL	6.1 Formation :	6.1.1 Niveau national : programme de techniques policières (cégep) Institut de Nicolet	
			6.1.2 Niveau local : les CÉGEP de Montréal	
		6.2 Sensibilisation : dans les districts ciblés		
	6.3 Situation des policiers-ères gai(e)s au SPCUM			
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE	7.1 Concertation / Collaboration avec les organismes concernés			
	7.2 Collaboration avec le SPCUM et certains districts			
	7.3 Action dans le milieu			

(*) NON DÉVELOPPÉ malgré quelques demandes reçues.

Chacune des sections du champ d'action est maintenant reprise et développée sous les angles suivants: 1° la situation et la problématique actuelles (S); 2° les objectifs proposés (O); 3° les moyens à utiliser et les actions à entreprendre (M).

On pourra donc identifier chaque élément de ce tableau par le chiffre correspondant à une section du champ d'action et par la lettre correspondant à un niveau du plan d'action.

Les ressources nécessaires et suffisantes sont regroupées à la suite de ce tableau.

CHAMP D'ACTION	LA SITUATION ET LA PROBLÉMATIQUE	LES OBJECTIFS	LES MOYENS ET LES ACTIONS
1. RESSOURCES HUMAINES	<p>L'invitation aux organismes d'apporter des RH au comité n'a rien donné à date. La limite de la capacité des deux personnes actuellement impliquées est atteinte.</p> <p>Personne n'est actuellement issu des communautés anglophones et lesbiennes au CC-SPCUM/GL.</p>	<p>Obtenir les moyens de se doter de la permanence indispensable au développement.</p> <p>Ajouter des collaborateurs-trices.</p> <p>S'associer deux personnes pour le CC-SPCUM/GL.</p>	<p>Voir: ressources financières.</p> <p>Diffuser dans les organismes et dans nos média le PLAN D'ACTION en mettant en lumière les «postes» à combler, sous forme de «défis».</p>
2. RESSOURCES FINANCIÈRES	<p>Les ressources actuelles sont insuffisantes pour supporter ce qui est entrepris et permettre le développement.</p> <p>La limite des ressources est atteinte.</p> <p>Une entente de principe a été établie avec M. V. Vézinas du C. E. de la CUM.</p>	<p>Obtenir le support financier de la CUM.</p>	<p>Elaborer (<i>les conseillers techniques du comité exécutif de la CUM offre la collaboration d'une première lecture</i>), décider (CF) et présenter une demande de financement (partiel ou total) du PLAN D'ACTION de la Coalition.</p>
3. PLANIFICATION	<p>Il n'y a pas de plan d'action qui ait été préparé par le Comité puis discuté et approuvé par la Coalition (CF ou CE).</p>	<p>Produire un tel plan qui puisse être approuvé par la Coalition.</p>	<p>Décider (CF) de ce PLAN D'ACTION.</p>
4. ACTION POLITIQUE	<p>La Coalition n'a pas de politique ni d'entente de collaboration avec les média, en particulier les média gais.</p> <p>Des organismes de la ville de Québec reconnaissent le leadership de la Coalition et veulent s'y associer.</p>	<p>Établir une politique et une entente avec les média et les média gais.</p> <p>Officialiser les contacts avec les organismes de la ville de Québec.</p>	<p>Mandater un comité «ad hoc» (RH) pour préparer rapidement un projet de politique de relations avec les média et une démarche pour arriver à une entente avec ces média.</p> <p>Un agent de presse (RH)</p> <p>Lettre et rencontre des gens de Québec.</p>

<p>5.2 RELATION AVEC LA POLICE: SPCUM</p>	<p>Un réseau de communication suffisant a été établi: André Faivre + Jacques Beausoleil + John Dalzell (Directeur du Service des Relations avec la communauté du SPCUM) et Alain St-Germain (Directeur du SPCUM)</p>	<p>Maintenir ce réseau</p>	<p>Rencontre-bilan annuelle.</p>
<p>5.3 RELATION AVEC LA POLICE: LOCAL</p>	<p>Trois réseaux de communication inégaux mais suffisants ont été établis aux Districts 33, 34 et 25.</p> <p>Cependant, depuis l'établissement de ces réseaux, deux des directeurs ont été changés ainsi que plusieurs lieutenants.</p> <p>Certains des «représentants» de la Coalition cumulent ce rôle avec ceux d'officier au CE.</p> <p>Le CC-SPCUM/GL a accepté, comme mesure d'<i>entretien</i> des relations créées lors de l'opération de sensibilisation, une rencontre annuelle, à l'automne, avec chaque état-major + une rencontre au cours de l'année avec chaque lieutenant + des rencontres périodiques ou au besoin avec les directeurs.</p> <p>Outre FORUM-I et II, peu a été fait pour faciliter les relations entre le milieu et les policiers-ères qui y travaillent.</p>	<p>Consolider le noyau actuel afin de constituer une équipe d'entretien des relations.</p> <p>Réaliser le programme d'entretien des relations locales avec les 3 Districts.</p> <p>Etre à l'écoute des difficultés du milieu à entrer en relation avec les policiers-ères et connaître ses insatisfactions.</p>	<p>Ajouter des collaborateurs au noyau existant pour l'entretien des réseaux (RH).</p> <p>Préparer ces collaborateurs.</p> <p>Planifier, préparer et réaliser les rencontres du programme d'entretien (RF).</p> <p>Négocier avec le SAVHA ? la possibilité d'utiliser le « 525-0-911 » comme porte d'entrée des informations provenant du milieu au sujet de ses relations avec les policiers-ères (voir: 7.3-M).</p>
<p>6. PARTICIPATION AU CC-SPCUM/GL</p>	<p>La Coalition a l'opportunité d'associer au CC-SPCUM/GL deux collaborateurs-trices complémentaires à son délégué actuel.</p>	<p>Recruter, choisir et accepter ces personnes (RH).</p>	<p>Voir: ressources humaines</p>

<p>6.1.1 FORMATION EN T E C H N I Q U E S POLICIÈRES: NIVEAU NATIONAL: PROGRAMME</p>	<p>Suite aux contacts avec la direction provinciale du programme de techniques policières, la coordonnatrice de la revision de ce programme attend une proposition globale de la Coalition visant à introduire le thème de l'homosexualité dans le programme cadre des CÉGEP.</p>	<p>Produire cette proposition globale comprenant les objectifs généraux d'apprentissages et la collaboration (personnes ressources et outils) que la Coalition peut offrir aux enseignants. compte tenu de l'éloignement géographique et de l'autonomie de chaque CÉGEP.</p>	<p>Voir: ressources financières</p> <p>Le premier document présentera la problématique, la proposition, les objectifs généraux et un calendrier.</p> <p>Le responsable compte s'associer, dans un premier temps, pour la composition de la première version de la proposition globale, une des personnes-ressources de Jeunesse Lambda et un ou deux étudiants de troisième année du CÉGEP d'Ahuntsic et, dans un deuxième temps, pour une première lecture, un professeur en techniques policières membre du CC-SPCUM/GL et un directeur de District du SPCUM.</p> <p>La seconde version sera présentée au CE, pour une seconde lecture, puis (?) au CF pour approbation.</p> <p>Un second document présentera ultérieurement les ressources que la Coalition pourrait apporter aux professeurs des CÉGEP.</p>
<p>6.1.2 FORMATION EN T E C H N I Q U E S POLICIÈRES: NIVEAU LOCAL: C É G E P D E MONTRÉAL</p>	<p>Depuis au moins deux ans, le responsable a rencontré des classes d'étudiants au CÉGEP d'Ahuntsic. Il a aussi été personne ressource pour les travaux d'étudiants et d'équipes d'étudiants.</p> <p>Jeunesse-Lambda réalise aussi un programme de témoignage et d'information auprès des deux CÉGEP francophones.</p> <p>Une entente (AF) de principe a été convenue avec le directeur provincial du programme de Techniques Policières pour un projet-pilote avec un CÉGEP de Montréal.</p>	<p>Préparer et réaliser un projet pilote d'un an avec le CÉGEP d'Ahuntsic, <u>en collaboration avec les enseignants</u>, pouvant débiter en septembre 1993.</p> <p>Ce projet-pilote comprendrait:</p> <p>« Sensibilisation » des enseignants;</p> <p>Introduction du thème de l'homosexualité dans le programme ET dans le(s) cours approprié(s).</p> <p>Préparation et réalisation d'activités de formation et des outils appropriés.</p> <p>Évaluation et rapport.</p>	<p>Voir: ressources financières.</p> <p>Une fois l'accord de principe établi avec le CÉGEP, l'équipe du volet «national», ou une autre construite sur le même modèle, pourrait travailler parallèlement sur le volet local, y associant un professeur du CÉGEP impliqué.</p>

<p>6.2 SENSIBILISATION DES POLICIERS-ÈRES DANS DES DISTRICTS CIBLÉS</p>	<p>Le CC-SPCUM/GL a ciblé les Districts 51 (Parc Maisonneuve), 22 (Parc Angrignon) et 31-A-B (Le Mont-Royal) pour continuer l'opération de sensibilisation déjà réalisée auprès des Districts 33, 34 et 25.</p> <p>Le CC-SPCUM/GL et la Direction générale du SPCUM sont en train de colliger les évaluations afin d'apprécier les modifications nécessaires pour adapter la formule utilisée en 1991 aux réalités de 1993 et des Districts qui seront visités.</p> <p>La décision finale est attendue pour le 3 décembre.</p>	<p>Réaliser la seconde phase de l'opération sensibilisation.</p> <p>Constituer, préparer et coordonner trois équipes sur le modèle utilisé en 1991 en tenant compte des grandes lignes du projet qui sera finalisé par le CC-SPCUM/GL.</p>	<p>Voir: ressources humaines.</p> <p>Voir: ressources financières.</p>
<p>6.3 SITUATION DES POLICIERS-ÈRES D'ORIENTATION HOMOSEXUELLE DANS LE SPCUM</p>	<p>Un pré-repérage de policiers et de policières a été commencé.</p> <p>Une entente de collaboration a été établie avec une équipe d'étudiants finissants en techniques policières qui réalisent une recherche dont un des volets porte sur ce sujet.</p> <p>Un pré-repérage de contacts auprès de la Fraternité a été fait.</p> <p>Le CC-SPCUM/GL est informé.</p>	<p>Rassembler toute l'information nécessaire afin de dresser un portrait réaliste et actualisé de la situation.</p> <p>Analyser et présenter un rapport et des propositions d'action au CF.</p>	<p>Établir des relations fonctionnelles avec des policiers-ères gais et lesbiennes du SPCUM.</p> <p>Établir des relations fonctionnelles avec la Fraternité.</p> <p>Maintenir le contact avec les étudiant(e)s connu(e)s qui éventuellement entreront à l'Institut de Nicolet puis seront engagé(e)s dans un corps de Police du Québec.</p> <p>Répertorier les contacts avec toute la confidentialité requise.</p> <p>Établir un mécanisme de communication adapté à l'objectif et au contexte.</p> <p>Voir: ressources financières</p>

<p>7.1 CONCERTATION ET COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DU MILIEU</p>	<p>La Coalition participe (AF) à la table de concertation du Centre-Sud sur la drogue et la prostitution.</p> <p>Elle est aussi en contact (AF) avec le Comité des citoyens contre la drogue et la prostitution et, indirectement par le SAVHA ?, avec Tandem-Centre-Sud.</p> <p>Cependant, la Coalition n'a pas de point de vue officiel au sujet de la drogue et de la prostitution comme facteurs de sécurité publique. L'attitude de <u>se préoccuper des besoins</u> des personnes « aux prises » avec la drogue et la prostitution a été acceptée plus ou moins implicitement par le CF jusqu'à maintenant comme donnée de base pouvant guider le responsable du dossier (AF).</p>	<p>Maintenir ces contacts.</p> <p>Établir son point de vue sur la drogue et la prostitution comme <u>facteurs de sécurité publique</u> qui puisse servir de cadre à sa concertation avec les organismes du milieu et de guide à ses représentants.</p>	<p>Créer un comité <i>ad hoc</i> qui propose au CF un tel point de vue (RH).</p> <p>Se donner un représentant auprès de la table de concertation et du comité des citoyens du Centre-Sud (RH).</p>
--	--	--	--

<p>7.2 COLLABORATION AVEC CERTAINS DISTRICTS</p>	<p>Aux éléments décrits dans le bloc 5.3-S s'ajoute le fait que Daniel Lamontagne siège au Conseil consultatif du District 33, à titre de témoin du Village. Son lien avec la Coalition est informel, en conformité avec les règles de ce comité.</p> <p>Il serait souhaitable que des rapports semblables soient établis avec d'autres Districts (34, 25, ...) dans l'éventualité où ils se doteraient d'un tel conseil consultatif.</p> <p>Ce volet (sous l'angle particulier de la <i>sécurité publique</i>) n'a été développé qu'au District 33: des rencontres ont lieu, plus ou moins régulièrement, depuis deux ans, avec la Direction du District (AF) et avec certains policiers (AF+DL) (Voir: 7.3-S ci-dessous).</p> <p>Ces contacts ont servis à transmettre aux policiers des informations pouvant être utiles à la prévention de risques d'agression dans le Village et du <i>feedback</i>.</p> <p>L'hypothèse de «<i>patrouilles de citoyens</i>» a déjà été discutée avec les Directeurs R. Desjardins puis S. Gascon, sans autre suite.</p>	<p>Développer des rapports semblables à ceux du 33 dans les Districts 34 et 25, compte tenu de 5.3-O.</p>	<p>Voir: 5.3-M</p>
---	--	---	--------------------

<p>7.3 ACTION DANS LE MILIEU</p>	<p>Volet faible et peu développé malgré les dimensions d'inconfort, de nuisance ou de souffrance qu'il recèle.</p> <p>Tout ce qui est fait, dans le cadre de la Coalition, l'est par deux personnes (AF + DL) et, sous l'angle de la victimisation, par le SAVHA ?</p> <p>Après deux ans d'observation et d'exploration du terrain et d'interventions ponctuelles, un constat s'impose: l'absence de volonté politique de la Coalition (et de ses partenaires éventuels des communautés gaies) et les ressources insuffisantes ne permettent pas d'atteindre la masse critique qui produise des changements significatifs et durables.</p> <p>Les policiers ne reconnaissent une situation de criminalité (risques d'agression) <u>que par le nombre de plaintes reçues</u>. Ils priorisent leur investissement en fonction de <u>cette seule dimension mesurable et mesurée</u>.</p> <p>Nos communautés ne sont pas mobilisées: les individus sont isolés. Nous n'avons pas les outils de mobilisation et d'action nécessaires.</p> <p>Suite aux démarches mentionnées à la section 2, il appert que la CUM peut supporter financièrement notre collaboration avec le SPCUM dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la criminalité.</p> <p>L'hypothèse de « <i>patrouilles de citoyens</i> » a quelques fois été suggérée dans le milieu.</p>	<p>Afin d'augmenter la sécurité publique du quartier (dans un premier temps) et d'obtenir la présence et l'intervention policière nécessaires...</p> <p>Augmenter sensiblement le nombre de signalements et de plaintes.</p> <p>Connaitre les événements et les incidents au fur et à mesure qu'ils se produisent.</p> <p>Développer dans le milieu la volonté collective et individuelle de signaler et de porter plainte contre les atteintes à la sécurité et contre les agressions criminelles.</p> <p>Développer dans le milieu la volonté collective et individuelle de se préoccuper de la sécurité publique.</p>	<p>Organiser, en collaboration avec le SAVHA ?, Tandem-Centre-Sud et des organisations comme Act-Up et Queer-Nation-Rose, une campagne de promotion (des objectifs) initiale-choc puis d'entretien et les outils nécessaires.</p> <p>Négocier avec le SAVHA ? l'utilisation du 525-0-911 comme porte d'entrée des signalements et des informations provenant du milieu.</p> <p>Voir: ressources financières.</p> <p>Voir: 4-M (média gais) Voir: 5.3-M (525-0-911)</p>
---	---	--	--

3. LES RESSOURCES HUMAINES:

(MOM = Membership des organismes membres; Communautés = recrutement dans les...)

OBJECTIF ET ACTION	NATURE	NOMBRE	PROVENANCE	CHARGE (TEMPS)	DURÉE DU MANDAT
4. PRÉPARER UNE POLITIQUE DE RELATION AVEC LES MÉDIA GAIS ET UNE DÉMARCHE POUR ARRIVER À UNE ENTENTE + GÉRER CES RELATIONS	Membre d'un comité <i>ad hoc</i> . Définir une politique et une démarche.	3-4	CE / CA / MOM	2 X (3 h)	3 semaines
	Agent de presse	1	Communautés	variable	permanent
	Approuver	CE	CE	2 h.	1 réunion
		CF	CF	1 h.	1 réunion
5.3 RELATIONS AVEC LA POLICE: NIVEAU LOCAL	Entretien des relations permanentes avec le 34 et le 25.	2	MON + Communautés	4 h. / automne (état major) + 5 X 2 h. / année (lieutenants) + 2 h. / 2 mois (directeur) + 3 h. / 2 mois (COCO-RP/SP)	permanent
6. PARTICIPATION AU CC-SPCUM/GL	Comité de concertation du SPCUM avec les G/L (ajout de...)	2	MOM + Communautés	3 h. / 6-8 sem. (CC-SPCUM/GL) 3 h. / 2 mois (COCO-RP/SP)	permanent
6.1.1 FORMATION EN TECHNIQUES POLICIÈRES: PROGRAMME NATIONAL	Construire une proposition globale présentée à la coordonnatrice de la révision du programme.	1	Jeunesse Lambda	3 X 3 h.	6 semaines
		1	MON + Communautés	3 X 3 h.	6 semaines
	Membre d'un comité <i>ad hoc</i>	2	Étudiants CÉGEP Techn. Pol.	3 X 3 h.	6 semaines
	Approuver	CE	CE	1 h.	1 réunion du CE
		CF	CF	1 h.	1 réunion du CF

6.1.2 FORMATION EN TECHNIQUES POLICIÈRES: PROGRAMME LOCAL D'UN CÉGEP DE MONTRÉAL	Construire un projet-pilote d'un an pour l'automne 1993	1	Jeunesse Lambda	3 h. / mois	6 mois
	Membre d'un comité <i>ad hoc</i>	2	Etudiants CÉGEP Techn. Pol.	3 h. / mois	6 mois
		1	MOM + Communautés	3 h. / mois	6 mois
6.2 SENSIBILISATION DANS LES DISTRICTS CIBLÉS	Préparer et réaliser en 1993 une activité de sensibilisation d'environ deux heures auprès de tous les policiers-ères des trois districts ciblés par le CC-SPCUM/GL Membre d'une équipe. Nombre de districts et format employé déterminés au début de décembre 1992.	3 par équipe	MOM + Communautés	Préparation: 2 X 3 h. Réalisation: (?) 5 X 3 h. Coordination/évaluation: 2 X 3 h.	4 soirs + 5 dim. AM en 2 mois
7.1 CONCERTATION ET COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DU MILIEU	Proposer un pont de vue sur la drogue et la prostitution comme facteurs de sécurité publique. Membre d'un comité <i>ad hoc</i>	3	MON + Communautés	3 X 3 h.	6 semaines
	Approuver	CE	CE	2 h.	1 réunion
		CF	CF	1 h.	1 réunion
	Se concerter avec les organismes du milieu. Siéger sur...: Table de concertation, Tandem, Comité des citoyens	1	MON + Communautés	1-2 X 3 h. / mois (concertation) + 3 h. / 2 mois (coordination)	permanent
7.2 COLLABORATION AVEC CERTAINS DISTRICTS	Relations fonctionnelles auprès des Districts 34 et 25	les mêmes personnes que 5.3	idem que 5.3	idem que 5.3	idem que 5.3

7.3 ACTION DANS LE MILIEU	Organiser une campagne de promotion des objectifs. Un comité <i>ad hoc</i> : agent de presse + le responsable du COCO-RP/SP + ...	1	MOM + Communautés	2 X 3 h.	3 semaines
	525-0-911	1	Permanent	35 h. / semaine	permanent
<u>COORDINATION GÉNÉRALE</u>	Coordination Formation Gestion Encadrement	1 même personne que 7.3	Permanent Même personne que 7.3	35 h. / semaine (même que 7.3)	permanent

SYNTHÈSE

Les ressources humaines du plan d'action du Comité de Coordination des Relations avec la Police et de la Sécurité publique qui devront être recrutées dans le membership des organismes fédérés et dans les communautés se répartissent en trois catégories:

a)	PERMANENT TEMPS PLEIN:	Responsable-coordonnateur (+ « 525-0911)	1
b)	PERMANENT TEMPS PARTIEL:	Agent de liaison (District 34)	1
		Agent de liaison (District 25)	1
		Membres du CC-SPCUM/GL	2
		Agent de liaison avec les organismes du milieu	1
		Agents de liaisons éventuels avec Districts 51-22-31	3
c)	« AD HOC » :	Comité « Média gais »	3
		Comité « Formation: programme national »	2
		Comité « Formation: projet-pilote dans un CÉGEP »	2
		Sensibilisation dans 3 Districts ciblés	3 à 9
		Comité « Point de vue sur Drogue et Prostitution »	3
		Comité « Campagne de promotion »	1

Les membres des comités *ad hoc* peuvent cumuler plusieurs mandats concurrents ou successifs selon leurs intérêts et leur disponibilité. Par exemple: FORMATION NATIONALE + FORMATION LOCALE; MÉDIA GAI + CAMPAGNE DE PROMOTION.

Les membres permanents peuvent aussi prendre des mandats *ad hoc*. Il serait cependant souhaitable qu'une même personne ne cumule pas deux mandats permanents pour favoriser la constitution d'un réel noyau.

Le nombre total de collaborateurs-trices à recruter pour les champs d'action des relations avec la Police et de la Sécurité publique pourra donc se situer entre un maximum de 27 et un minimum d'une dizaine.

4. RESSOURCES FINANCIÈRES:

Les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de ce plan d'action proviendront du budget de la Coalition et de la demande qui sera adressée au CE de la CUM via M. C. Vézina, sous cette forme ou sous une autre.

Ce tableau présente les éléments qui pourront être « subventionnés » par la CUM compte tenu de la marge de manoeuvre dont dispose le CE de la CUM. Certaines dépenses non citées dans ce tableau pourront aussi être couvertes sous une rubrique générale de type « frais de fonctionnement » ou « frais d'opération généraux » qui sera négociée avec la demande relative aux objectifs du plan d'action qui correspondent à ceux de la CUM ou du SPCUM.

OBJECTIF / MOYEN / ACTION		CALCUL	TOTAL
525-0-911	Coût annuel de la ligne + installation		800.00
	Répondeur		100.00
	Local: loyer partagé... (annuel)		2 400.00
	Équipement de bureau		1 000.00
COORDONNATEUR PERMANENT	gestion, formation, services, représentation, 525-0-911...	1	30 000.00
FRAIS DE DÉPLACEMENT	CC-SPCUM/GL	3 personnes X 6 rencontres X \$ 5.00	100.00
	collaborateurs ad hoc et permanents	(N de rencontres) X (N de personnes) X \$ 5.00	1 000.00
SECRÉTARIAT	Photocopie générale (rapports, documents, formation)		1 000.00
	Matériel de bureau, papeterie et timbres		1 000.00
COMMUNICATION SOCIALE (INFORMATION-CONSCIENTISATION)	Assemblées publiques (FORUM)	4 assemblées X (salle + animation)	1 600.00
	Média gai	12 mois X \$ 500.00	6 000.00
	Affiches et dépliants		1 000.00
	Brochure		3 500.00
	Conférences de presse	2 X (salle +communiqués + frais divers)	500.00
COÛT TOTAL (VALEUR DE LA DEMANDE À LA CUM)			\$ 50 000.00